

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Durable 578119 Superclean Fluid

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 14.04.2015
Date de révision 19.02.2018

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Durable 578119
N° article L03000000210 KLM003

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits nettoyant pour écrans
Usages identifiés comme pertinents SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs)SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)PROC10 Application au rouleau ou brossageERC11B Large utilisation dispersive en intérieur d'articles et de matières longue durée avec niveau de libération élevé ou prévu
Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société DURABLE Hunke & Jochheim GmbH & Co. KG
Adresse postale Westfalenstrasse 77-79
Code postal D-58636
Ville Iserlohn
Pays Germany
Numéro de téléphone +49 (0) 2371 / 662 - 0
Fax +49 (0) 2371 / 662 - 221
E-mail durable@durable.de
Site Internet <http://www.durable.de>
Entreprise n°

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +49 (0) 2371 / 662 - 0 (seulement aux heures de bureau)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange Le produit n'est pas classifié.
Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH 208 Contient benzisothiazolone Peut produire une réaction allergique.
EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres informations d'étiquetage (CLP) Aucune informations notées.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé Le produit contient des solvants organiques.

Effets environnementaux Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8 N° CE: 252-104-2		5 – 15 %
Observations relatives aux composants	<5%: parfums , agent de conservation: benzisothiazolinone		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités Retirer la victime de la source de contamination.

Inhalation Air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus Aucun symptôme spécifique noté.

Symptômes et effets différés Aucun effet connu à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations

En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion

Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Conditions de conservation sécurisée

Température de stockage	Valeur: 0 – 35 °C
Stabilité au stockage	Conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.
--------------------------------	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8	VME (8 h) : 300 mg/m3; H VME (8 h) : 50 ppm; H	Année: 2011

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains	Données insuffisantes.
Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux	Données insuffisantes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures techniques visant à éviter l'exposition	Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
---	---

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate	En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.
------------------------------	---

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée	Conditions normales d'utilisation pas de protège-main.
--	--

Protection de la peau

Mesures supplémentaires pour la protection de la peau	Aucune prescription particulière.
---	-----------------------------------

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à	Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

Risques thermiques

Risques thermiques	Aucunes recommandations.
--------------------	--------------------------

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide incolore.
Couleur	Incolore.
Odeur	Presque sans odeur.
Seuil olfactif	Commentaires: Pas pertinent.
pH	Statut: À l'état de livraison Valeur: ~ 8,0 Statut: En solution aqueuse Commentaires: Pas pertinent.
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Pas pertinent.
Point d'ébullition	Commentaires: Pas pertinent.
Point d'éclair	Valeur: > 100 °C
Taux d'évaporation	Commentaires: Pas pertinent.
Limite d'explosivité	Commentaires: Pas pertinent.
Pression de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité	Valeur: ~ 1,0 g/ml
Densité volumique	Commentaires: Pas pertinent.
Description de la solubilité	Entièrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Commentaires: Pas pertinent.
Combustion spontanée	Commentaires: Pas pertinent.
Température de décomposition	Commentaires: Pas pertinent.
Viscosité	Commentaires: Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires Aucunes informations notées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Cancérogénicité	Pas d'indication de cancérogénicité.
Toxicité pour la reproduction	Pas d'indication de toxicité pour la reproduction.
Évaluation d'organe cible spécifique SE, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles RE, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée.
Évaluation des dangers d'aspiration, classification	Pas d'indication de danger par aspiration.

Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition	Aucun symptôme spécifique noté.
----------------------------	---------------------------------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires	Aucune donnée n'est disponible pour le produit.
-------------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité, commentaires	Le produit est facilement biodégradable.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel bioaccumulatif	Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
--------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.
Code de déchets CED	Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FF DU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques Classé déchet dangereux: Non
Conditionnement EWL	Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FF DU des corps gras, savons,

détergents, désinfectants et cosmétiques
Classé déchet dangereux: Non

Autres informations

Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure.
Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires

Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Commentaires

Pas pertinent.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires

Pas pertinent.

14.4. Groupe d'emballage

Commentaires

Pas pertinent.

14.5. Dangers pour l'environnement

Commentaires

Pas pertinent.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes informations notées.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

ADN - Autres informations

Autres informations

Aucunes informations notées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation

Ordonnance no 2001-174 du 22 février 2001 relative à transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail.
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.
Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances

chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. Règlement (CE) no 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée

Non

SECTION 16: Autres informations

Conseils relatifs à la formation

Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité.

Informations ajoutées, supprimées ou modifiées

Modification des sections : 1, 4, 8, 11, 13, 16

Version

5

Préparée par

MP